

**RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE PIEDMONT, SAINT-
SAUVEUR ET SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS**

Assemblée régulière du conseil d'administration

24 janvier 2022

Procès-verbal

SONT PRÉSENTS

M. Luc Martel, délégué

M. Bernard Bouclin, délégué

Mme Nathalie Rochon, vice-présidente

formant quorum, sous la présidence de monsieur Jacques Gariépy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Hugo Allaire, directeur général Municipalité de Piedmont

M. Jean Beaulieu, directeur général Ville de Saint-Sauveur

M. Jean-François Denis, fonctionnaire délégué

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 septembre 2021
3. Approbation de la liste des chèques émis du 25 septembre 2021 au 23 janvier 2022
4. Adoption calendrier des séances 2022 – heures des rencontres
5. Facturation 2022 de la quote-part 1 de 3 aux municipalités membres
6. Nomination du secrétaire-trésorier
7. Désignation des signataires des effets bancaires
8. Levée de l'assemblée

SÉANCE

- 2022-01-001** **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE**
- Il est dûment proposé par madame la vice-présidente Nathalie Rochon et unanimement résolu :
- QUE l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'administration du 24 janvier 2022 soit adopté.
- 2022-01-002** **2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 27 SEPTEMBRE 2021**
- ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée du 27 septembre 2021 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente assemblée, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture;
- Il est dûment proposé par madame la vice-présidente Nathalie Rochon et unanimement résolu :
- QUE le conseil d'administration approuve le procès-verbal de l'assemblée du 27 septembre 2021.
- 2022-01-003** **3. APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS DU 25 SEPTEMBRE 2021 AU 23 JANVIER 2022**
- ATTENDU le dépôt du rapport au conseil par le fonctionnaire délégué en date du 21 janvier 2022;
- Il est dûment proposé par monsieur le délégué Bernard Bouclin et unanimement résolu :
- QUE le conseil d'administration approuve la liste des chèques émis pour la période du 25 septembre 2021 au 23 janvier 2022, au montant total de 154 353.36\$.
- 2022-01-004** **4. ADOPTION CALENDRIER DES SÉANCES 2022 – HEURE DES RENCONTRES**
- ATTENDU la résolution 2021-09-039 prévoyant la tenue des séances 2022 à 15h;
- ATTENDU le changement demandé ;
- Il est dûment proposé par monsieur le délégué Luc Martel et unanimement résolu :
- QUE les séances 2022 se tiennent à 9h plutôt qu'à 15h.
- 2022-01-005** **5. FACTURATION 2022 DE LA QUOTE-PART 1 DE 3 AUX MUNICIPALITÉS MEMBRES**
- ATTENDU la résolution 2021-09-037 pour l'adoption du budget 2022;
- Il est dûment proposé par monsieur le délégué Bernard Bouclin et unanimement résolu :
- QUE demande de paiement soit faite aux municipalités membres pour le paiement d'une portion représentant le premier tiers de la quote-part annuelle 2022

2022-01-006 6. NOMINATION DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

ATTENDU QUE le poste de secrétaire-trésorier est actuellement vacant suite à un changement de conseiller municipal délégué par la Ville de Saint-Sauveur à la Régie;

ATTENDU QUE l'article 587 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil d'administration d'une régie intermunicipale doit nommer un secrétaire et un trésorier, ou un secrétaire-trésorier;

Il est dûment proposé par madame la vice-présidente Nathalie Rochon et unanimement résolu :

QUE monsieur Luc Martel soit nommé Secrétaire-trésorier de la Régie;

QUE la résolution 15-05-14 soit abrogée.

2022-01-007 7. APPROBATION DES SIGNATAIRES AUTORISÉS DES EFFETS BANCAIRES

ATTENDU les changements de membres au sein du conseil d'administration de la Régie;

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier les signataires auprès de la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut;

Il est dûment proposé par madame la vice-présidente Nathalie Rochon et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Régie désigne et autorise monsieur le président Jacques Gariépy, madame la vice-présidente Nathalie Rochon et monsieur le secrétaire-trésorier Luc Martel à signer tous les effets bancaires et paiements bancaires électroniques de la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts, à raison de deux signataires des trois par transaction.

QUE la résolution 10-01-18 soit abrogée.

2022-01-008 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est dûment proposé par monsieur le secrétaire-trésorier Luc Martel et unanimement résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 10 h 05.

Jacques Gariépy
Président

Luc Martel
Secrétaire-trésorier